

FULCAT-22 F

Version 1

Date de révision 08/25/2023

Date d'impression 08/28/2023

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : FULCAT-22 F

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA Inc.
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086

Visitez notre site Web : www.byk.com

Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Catalyseur

Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Cancérogénicité : Catégorie 1A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 1 (Poumons)

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H350 Peut provoquer le cancer.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

FULCAT-22 F

Version 1

Date de révision 08/25/2023

Date d'impression 08/28/2023

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:
consulter un médecin.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation
d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Substance
Nature chimique : Phyllosilicate traité à l'acide

Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
La silice cristalline (quartz)	14808-60-7	>= 2 - < 3

L'identité spécifique/pour cent de poids des ingredient(s) propriété est confidentielle

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

FULCAT-22 F

Version 1

Date de révision 08/25/2023

Date d'impression 08/28/2023

En cas d'ingestion	: Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. : Faire immédiatement vomir et appeler le médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Aucun symptôme connu ou attendu. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Avis aux médecins	: Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Le produit lui-même ne brûle pas. La matière peut être glissante quand elle est humide.
Produits de combustion dangereux	: On ne connaît aucun produit de combustion dangereux
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Le matériel peut créer des conditions glissantes. Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir. : Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de	: Ramasser et évacuer sans créer de poussière.

FULCAT-22 F

Version 1

Date de révision 08/25/2023

Date d'impression 08/28/2023

confinement et de nettoyage

Utiliser un aspirateur industriel agréé pour l'élimination.
 Filtre à air à particules à haute efficacité (filtre HEPA)
 Méthodes de nettoyage - déversement important
 Rabattre la poussière avec de l'eau pulvérisée.
 Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.
 Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.
 Méthodes de nettoyage - déversement mineur
 Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque.
 Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter la formation de particules respirables.
 Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Conditions de stockage sûres

: Éviter la formation de poussière.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
 Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
 Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter

: Ne pas entreposer près des acides.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
La silice cristalline (quartz)	14808-60-7	TWA (total dust)	30 mg/m3 / %SiO ₂ +2	OSHA Z-3
La silice cristalline (quartz)		TWA (respirable)	10 mg/m3 / %SiO ₂ +2	OSHA Z-3
La silice cristalline (quartz)		TWA (respirable)	250 mppcf / %SiO ₂ +5	OSHA Z-3
La silice cristalline (quartz)		TWA	0.1 mg/m3	OSHA P0

FULCAT-22 F

Version 1

Date de révision 08/25/2023

Date d'impression 08/28/2023

		(fraction de poussière respirable)		
La silice cristalline (quartz)		TWA (Fraction respirable)	0.025 mg/m3 (Silice)	ACGIH
La silice cristalline (quartz)		TWA (Poussière respirable)	0.05 mg/m3 (Silice)	NIOSH REL

Autres limites d'exposition professionnelle

Description	Type de valeur	Paramètres de contrôle	Base
inert or nuisance dust	TWA	50Millions de particules par pied cube total dust	OSHA Z-3
	TWA	15 mg/m3 total dust	OSHA Z-3
	TWA	5 mg/m3 respirable fraction	OSHA Z-3
	TWA	15Millions de particules par pied cube respirable fraction	OSHA Z-3

Mesures d'ordre technique

: Contrôles techniques et / ou pratiques de travail devraient être mis en œuvre pour maintenir l'exposition à la silice cristalline respirable en dessous de la limite d'exposition.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

: En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
 Dans le cas où la concentration de la poudre dépasse 10 mg/m3 le masque anti-poussière est recommandé.
 A moins que le moniteur d'air montre que les niveaux de vapeurs/brumes/poussières sont inférieurs au seuil admissible d'exposition porter un respirateur correctement ajusté (approuvé NIOSH) pendant l'exposition au produit.

Protection des mains

Matériel

: Néoprène

Remarques

: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux

: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
 Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps

: Tenue de protection étanche à la poussière
 Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

FULCAT-22 F

Version 1

Date de révision 08/25/2023

Date d'impression 08/28/2023

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : poudre
Couleur : beige
Odeur : inodore
Seuil olfactif : Non applicable

pH : 3

Point de fusion/point de congélation : Non applicable
Point/intervalle d'ébullition : Non applicable
Pression de vapeur : Non applicable

Point d'éclair : Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Densité de vapeur relative : Non applicable

Densité : 1 g/cm³ (68 °F (20 °C))

Masse volumique apparente : 1,000 kg/m³

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : insoluble

Décomposition thermique : Non applicable

Viscosité
Viscosité, dynamique : Donnée non disponible
Viscosité, cinématique : Non applicable

Tension superficielle : Donnée non disponible

FULCAT-22 F

Version 1

Date de révision 08/25/2023

Date d'impression 08/28/2023

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Conditions à éviter	: Donnée non disponible
Matières incompatibles	: Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): > 50 mg/l Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Pas d'irritation de la peau
BPL: oui

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation des yeux
Méthode: OCDE ligne directrice 405
BPL: oui

FULCAT-22 F

Version 1

Date de révision 08/25/2023

Date d'impression 08/28/2023

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Type de Test: Mouse Local Lymph Node assay (LLNA)

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: essai de mutation inverse

Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

BPL: oui

: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Espèce utilisée pour le test: Lymphocytes humains

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

BPL: oui

: Type de Test: In vitro mammalian cell gene mutation test (mouse lymphoma)

Espèce utilisée pour le test: Cellules de lymphome de souris

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

BPL: oui

Cancérogénicité**IARC**

Group 1: Cancérogène pour l'Homme

La silice cristalline (quartz)

14808-60-7

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

NTP

Reconnu pour être cancérogène pour l'homme.

FULCAT-22 F

Version 1

Date de révision 08/25/2023

Date d'impression 08/28/2023

La silice cristalline (quartz)

14808-60-7

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Une inhalation prolongée de poussières de silice cristalline peut provoquer une maladie pulmonaire (silicose).

La silice cristalline a été classée comme cancérogène probable pour l'homme par le CIRC. Des études épidémiologiques suggèrent que la silice cristalline respirable a provoqué deux effets sur le système et les reins immunitaires. Les mécanismes à l'origine de ces effets ne sont pas claires et une relation dose -réponse n'a pas été déterminée.

Expérience de l'exposition humaine**Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

Grains de poussière peuvent irriter les voies respiratoires., Une inhalation prolongée de poussières de silice cristalline peut provoquer une maladie pulmonaire (silicose).

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Ingestion:

Symptômes:

L'ingestion provoquera probablement des irritations au niveau de l'appareil digestif.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Immobilisation

FULCAT-22 F

Version 1

Date de révision 08/25/2023

Date d'impression 08/28/2023

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Type de Test: Inhibition de la croissance
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries : CE50 (boue activée): > 1,000 mg/l
 Durée d'exposition: 3 h
 Type de Test: Inhibition de la respiration
 Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol**Produit:**

Mobilité : Remarques: La bentonite est presque insoluble et présente donc une faible mobilité dans la plupart des sols

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ni ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets dangereux : Non applicable

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
 Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

FULCAT-22 F

Version 1

Date de révision 08/25/2023

Date d'impression 08/28/2023

Emballages contaminés : Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
: Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers

: Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

FULCAT-22 F

Version 1

Date de révision 08/25/2023

Date d'impression 08/28/2023

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : Non applicable

Massachusetts Right To Know

La silice cristalline (quartz) 14808-60-7

Pennsylvania Right To Know

La silice cristalline (quartz) 14808-60-7

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret : 800963-5616
Commercial
d'Enregistrement de New
Jersey pour le produit (NJ
TSRN)

Prop. 65 de la Californie

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris La silice cristalline (quartz), qui est/ont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, accédez à www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Section 5a : Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.

Section 4 / 12(b) : Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.

FULCAT-22 F

Version 1

Date de révision 08/25/2023

Date d'impression 08/28/2023

DSL

: Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

En 1997, le Centre international de recherche sur le cancer (IARC) a conclu que la silice cristalline inhalée à partir de sources professionnelles pouvait provoquer un cancer du poumon chez l'être humain. Néanmoins, l'IARC a noté lors de l'évaluation globale : « aucune cancérogénicité n'est détectée dans les situations industrielles examinées ». La cancérogénicité peut dépendre de caractéristiques intrinsèques de la silice cristalline ou de facteurs externes affectant son activité biologique ou la distribution de ses formes polymorphiques." (IARC Monographs on the evaluation of the carcinogenic risks of chemicals to humans, Silica, silicates dust and organic fibres, 1997, Vol. 68, IARC, Lyon, France.)

En juin 2003, le CSLEP (Comité scientifique européen en matière de limites d'exposition professionnelle à des agents chimiques) a conclu que le principal effet de l'inhalation de poussières de silice cristalline sous forme respirable chez l'être humain était la silicose. « Les données sont suffisantes pour conclure que le risque relatif de cancer du poumon augmente chez les personnes atteintes silicose (et, apparemment pas chez les employés ne souffrant pas de silicose exposés à la poussière de silice dans des carrières et dans l'industrie céramique). Par conséquent, la prévention de l'apparition de la silicose réduira également le risque de cancer... » (SCOEL SUM Doc 94-final, Juin 2003)

Selon l'état actuel de la technique, la protection des travailleurs contre la silicose peut être assurée de façon fiable en respectant les limites légales d'exposition professionnelle en vigueur.

Date de révision : 08/25/2023

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.